

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2011

Etaient présents : THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON ADAM BOUJU FOUBERT LEBouc DELAUNAY GRAND GUILLOUARD
LEBRETON PICHEREAU TRETON

Absent non excusé : RINGUENET-PECATE

A/ Restitution de l'étude d'actualisation du Conseil d'Orientation en Energie par un Animateur Thermicien,

Le Conseil Municipal après avoir écouté les analyses de l'animateur technicien en tirent les conclusions suivantes :

Sujets de réflexion : optimisation des abonnements de l'éclairage public – fonctionnement des horloges – remplacement lampe à mercure

A plus long terme : réfection globale bâtiment école /garderie – isolation salle des fêtes (à intégrer dans un éventuel projet d'agrandissement) – chaufferie commune école et salle des fêtes

Multiservice : prévoir l'agrément BBC (bâtiment basse consommation)

B/ Désignation d'un titulaire et d'un suppléant à la commission d'appel d'offres du PAVE,

Ont été désignés :

Titulaire : J.L THOMAS

Suppléant : G.RIPEAUX

C/ Décision modificative du budget primitif 2011,

Afin d'ajouter des crédits à l'article d'investissement 2184 (achat 100 chaises pour la salle des fêtes) une décision modificative du budget primitif a été prise :

- article 2184 : + 1.000,00 - article 2313 prog 190 construction multiservices: -1.000,00

B/ Etude des propositions de la commission « Boulangerie » pour les modalités de mise à disposition des locaux de la Boulangerie et du futur commerce multiservices,

Le Conseil Municipal a retenu les modalités suivantes :

- sous-location des locaux (boulangerie et logement) pour un loyer mensuel de 550 € payable d'avance et avec le remboursement à la commune des impôts fonciers que les propriétaires demanderont à la Commune de LIGNIERES-ORGERES,

- mise à disposition du matériel dans les locaux actuels place de l'église avant installation dans le futur commerce multiservices,

- obligation d'achat de l'ensemble du matériel acquis par la commune lors de la vente aux enchères du 20 avril 2011 lors de l'installation dans le futur commerce multiservices pour un montant de 22.870 €,

- l'entretien, la réparation et le remplacement éventuel du matériel mis à la disposition par la Commune de LIGNIERES-ORGERES sont à la charge du futur boulanger y compris le four,

- engagement du futur boulanger à travailler dans les locaux actuels pendant la durée de construction du futur commerce multiservices,

- les contrats et abonnements auprès des compagnies pour l'électricité, le téléphone, l'eau, l'assainissement, les assurances ou autres sont à la charge du futur boulanger,

- le déménagement et l'installation de la partie Boulangerie dans les nouveaux locaux du commerce multiservices sont à la charge du futur boulanger – la Commune de LIGNIERES-ORGERES s'engage à mettre des employés communaux pour aider au déménagement,

- le futur boulanger s'engagera à s'installer dans le futur commerce multiservices que la Commune de LIGNIERES-ORGERES doit construire et s'engagera à créer une activité épicerie avec l'enseigne de son choix

C/ Demande de pose de panneaux à Saint Ursin afin de faire réduire la vitesse des véhicules,

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la pose de deux panneaux.

Fait à Lignières-Orgères, le 27 mai 2011

Le Maire,

Signé Jean-Luc THOMAS